



FERMETURES ESTIVALES

du **SECRETARIAT DE MAIRIE**
et de la **BIBLIOTHEQUE**

du **lundi 6 au dimanche 26 août 2018**

Des nouvelles du PLU

Le projet Plan Local d'Urbanisme ainsi que les zonages d'assainissement des eaux pluviales et eaux usées ont fait l'objet d'une **enquête publique qui s'est déroulée en mairie du 3 avril au 3 mai 2018 inclus**. Le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif était présent sur cinq permanences et a reçu quelques personnes qui ont émis des remarques et doléances consignées au registre d'enquête, puis à l'issue de cette étape de la procédure PLU, il a remis son rapport dans le délai imparti. Celui-ci est consultable en ligne sur notre site internet www.belmont-tramonet.fr, au même titre que le projet soumis à l'enquête. **Un avis favorable est donné par le commissaire enquêteur qui précise un projet PLU cohérent respectant les exigences législatives et compatible avec le SCOT de l'Avant Pays Savoyard.**

Les diverses remarques et avis des personnes publiques associées (Etat, Collectivités, EPCI, SMAPS pour le SCOT, Chambre d'agriculture...), consultées sur une période de 3 mois, ont également fait l'objet d'un examen approfondi. Des réponses ont été apportées aux questionnements du commissaire enquêteur.

Une nouvelle rencontre post enquête publique a eu lieu le 8 juin 2018 avec les personnes publiques associées pour **prendre en compte les observations et apporter des modifications, compléments ou corrections au projet PLU qui ne remettent pas en cause l'économie générale du projet.**

Un avis défavorable a été émis par la Chambre d'agriculture concernant les zones à caractère économique et d'équipement public. Cependant, étant donné le respect du schéma SCOT de l'avant Pays Savoyard et le rapport de présentation et de justifications de la Communauté de Communes Val Guiers pour une éventuelle extension du parc d'activités Val Guiers, la commune a décidé de maintenir la réserve foncière au document d'urbanisme. Toutefois, il a bien été précisé qu'aucune urbanisation de ces terrains ne serait autorisée sans un projet abouti et une procédure obligatoire de modification du PLU.

La prochaine et dernière étape du PLU est son approbation à venir par le conseil municipal.

Les entretiens des voiries et des espaces verts

Zéro phyto

Sans recours aux pesticides, impossible de désherber des trottoirs en stabilisé et autres surfaces sans y consacrer un temps phénoménal ! La commune doit avoir recours à des méthodes alternatives de désherbage qui commencent à émerger car l'usage du désherbant n'est plus autorisé.

Un essai d'une de ces alternatives est réalisé sur la bordure route des Creuses et derrière l'école. Quentin, agent communal, après une préparation spécifique, a végétalisé ces espaces avec un gazon spécial pour terrains difficiles, secs et pauvres. Ce gazon ne nécessite que peu de tontes dans l'année. Cette pratique réduit considérablement le coût (les produits de substitution étant très onéreux) ainsi que le temps de travail. Si l'essai est concluant il pourrait être élargi à d'autres sites. Une réflexion est également engagée pour ce qui concerne un aménagement des allées du cimetière.

Acquisition d'un équipement balayeuse

Les nombreux orages de ce printemps ont eu pour conséquence des débordements importants qui ont nécessité de nombreuses interventions pas toujours très aisées sans le matériel adéquat. Aussi, la commune a approuvé l'achat d'une balayeuse adaptable au tracteur communal qui permettra de réaliser des travaux de qualité dans un laps de temps appréciable surtout en cette période où les entretiens divers ne manquent pas : voiries, chemins, équipements publics, espaces verts et fleurissement.

Le Fleurissement

Cette année, Marie-Christine, première adjointe a approuvé avec Quentin un renouveau pour le fleurissement de notre commune. Tout d'abord, un remplacement de rosiers vieillissants sur un massif du chef-lieu par des essences diverses ainsi que la création d'un parterre d'arbustes vers les toilettes publics. Ensuite, à la mi-mai, elle a réalisé de nouvelles compositions florales pour nos jardinières et a participé aux plantations avec Quentin.



Les Travaux

- Les eaux pluviales

Des travaux seront prochainement réalisés sur des dispositifs existants afin d'améliorer les écoulements sur les secteurs de Tramonet et de la Clavetière.

- La traversée du village des Chaudannes

La 1^{ère} phase de travaux concernant l'enfouissement des réseaux secs a été réalisée pour une bonne partie au cours du 1^{er} trimestre 2018. Il reste pour cet automne la bascule du réseau électrique aérien sur le réseau enterré créé en ce début d'année. Pour ce qui concerne le réseau d'éclairage public, il a été décidé de différer la pose des candélabres étant donné la 2^{ème} phase du projet concernant les aménagements sécuritaires de la voirie et ce afin de ne pas les endommager pendant les travaux.

A ce jour, les aménagements proposés à l'avant-projet 2^{ème} phase sont approuvés dans les grandes lignes. Les riverains seront prochainement concertés avant l'étape qui consistera à valider un projet définitif dont la réalisation totale dépendra également de la participation du Département. La commune a demandé un financement intégral pour le réaménagement du carrefour de la RD 35 et RD 916a.

Ce financement devra être confirmé avant l'engagement de la commune et le lancement des appels d'offres courant 2019.

Ce projet inclut une proposition d'écluse simple en voirie au niveau du pont du Thiers. Il s'agirait de mettre en place une circulation alternée en donnant priorité à un sens qui serait celui de la sortie du village des Chaudannes en direction de Saint Genix sur Guiers. Une mise en situation (test) est à prévoir courant septembre, sur une période de 3 semaines, pour observer le fonctionnement d'un tel aménagement avant de prendre une décision.



La maison des associations

Après les travaux de réfection de la cour, du préau puis la création d'un jeu de boules à l'automne dernier, c'est l'espace fermé du rez-de-chaussée, ancien local technique communal, qui a fait l'objet en ce début d'année d'un réaménagement, sans oublier la mise en accessibilité pour les toilettes du local associatif au 1^{er} étage.

Le nouveau local sera très prochainement mis à disposition pour les activités et réunions des associations belmontoises, après une peinture au sol qui sera réalisée au cours de l'été.

Le conseil municipal a approuvé le 7 juin dernier un règlement intérieur **d'utilisation des espaces clos et ouverts du site de l'ancienne école de Tramonet** que nous nommerons désormais « la maison des associations ».

Ce règlement détermine, entre autre, les modalités de réservation, les conditions de mise à disposition fixe ou ponctuelle, les responsabilités de chacun et les règles élémentaires de discipline, d'hygiène et de sécurité.

Une rencontre avec les représentants des associations locales sera prochainement programmée pour une mise en service dès la rentrée prochaine.

Abbaye de la Rochette – **Projet maison d'alliance**

C'est à l'occasion d'une réunion réalisée à la salle des fêtes de notre commune que les sœurs bénédictines accompagnées des représentants de l'association « vivre en béguinage » ont présenté leur projet maison d'alliance à l'Abbaye de La Rochette qui pourrait voir le jour d'ici moins de deux ans. Ce projet consisterait à intégrer une petite fraternité de laïcs dans le monastère. Celle-ci partagerait avec la communauté religieuse certaines prières et services. La notion d'entraide est très importante et le projet béguinage bien qu'étant un concept où chacun garde son « chez soi » et donc son autonomie, prévoit des espaces communs pour partager avec les autres. Vingt-neuf logements pourraient être aménagés dans le bâtiment existant construit en arc de cercle. Des logements locatifs destinés principalement aux seniors qui ont des revenus modestes et qui souhaitent un espace de vie où bien vieillir et bien vivre ensemble. L'idée d'intégrer un béguinage au sein de l'Abbaye est venue de la nécessité d'entretenir et de continuer à faire vivre ce vaste domaine où les sœurs ne sont plus que 16 contre 70, il y a près de 50 ans.

Association Chasse

Monsieur le Président de l'association nous informe sur **les tirs d'été** pour la chasse aux renards et brocards. Les horaires fixes et réglementés par la Préfecture sont les suivants :

- du lever du jour **jusqu'à 10 heures**
- de 18 heures à la tombée de la nuit

Agenda des manifestations été – automne 2018

dimanche 29 juillet

**Fête de l'été organisée par l'association
Village en fête**

samedi 8 septembre - Voyage
organisé par le CCAS

**

dimanche 28 octobre

**Boudin à la chaudière organisé par le
Sou des écoles**

*

Samedi 10 novembre

Journée des saveurs par Village en fête

**L'équipe municipale vous souhaite un
très bel été et de bonnes vacances**